

**maison
de la culture
bretonne**

Année 194 3

N° 161

Carte de Membre *Honoraire*

Nom *Le Bourhis,*
Prénoms *Joseph.*
Profession _____
Adresse *4 Place St. Thérèse*
Versement _____

Saint-Brieuc, le _____ 194

Le Titulaire,

Le Président,

we
STATUTS (extraits)

ARTICLE PREMIER. — L'Association dite « Maison de la Culture Bretonne » a pour buts de développer et répandre la culture bretonne sous tous ses aspects (langue, littérature, histoire, folklore, chants et danses, beaux-arts, sports et jeux, etc...)

Art. 4. — L'Association se compose de :

1° Membres fondateurs ; 2° Membres honoraires ; 3° Membres sociétaires.

Art. 9. — La Société est administrée par un Conseil composé de neuf membres élus au scrutin secret pour trois ans, par l'Assemblée générale, à la majorité absolue, et choisis parmi les membres fondateurs et sociétaires.

Le Conseil choisit chaque année, parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue des membres présents, un Bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier.

Art. 12. — L'Assemblée générale de l'Association comprend les membres fondateurs et sociétaires. Les membres honoraires peuvent en faire partie sur invitation, sans avoir droit de vote.

Règlement intérieur (extraits)

ARTICLE PREMIER. — Les membres fondateurs, sociétaires et honoraires, sont nommés par le Conseil d'Administration, sur leur demande écrite.

Art. 2. — La cotisation annuelle des membres sociétaires est fixée à un minimum de 15 fr.

La cotisation annuelle des membres honoraires est fixée à un minimum de 15 fr.

Le versement définitif des membres fondateurs est fixé à 500 fr.



[illegible]

Etalent présents:

FUT DE LA REUNION:
determiner les tâches incombant à chaque organisation

DIRECTION GENERALE et DIRECTION DEPARTEMENTALE.-

Il reste entendu que les organismes centraux conserveront dans les Côtes-du-Nord comme dans toute la Bretagne, la direction de la propagande et de l'enseignement mais feront confiance à la Maison de la Culture bretonne pour grouper l'action locale et devenir le centre de liaison naturel entre Rennes et les personnes et collectivités s'intéressant dans les Côtes-du-Nord, à la langue bretonne.

LA MAISON DE LA CULTURE BRETONNE ORGANISE LA PROPAGANDE POUR L'OUVERTURE DES COURS DANS LES CÔTES-DU-NORD.-

Les organismes centraux laisseront à la Maison de la Culture bretonne la plus large initiative pour susciter des cours de langue bretonne dans les écoles laïques du département par appel dans la presse, circulaire aux instituteurs, visites à domicile, etc.,.....

APPEL AUX MUNICIPALITES, COMMISSION ADMINISTRATIVE DEPARTEMENTALE ET AUTRES COLLECTIVITES.-

La Maison de la Culture bretonne se mettra en rapport avec les municipalités bretonnantes ayant émis jadis un vœu en faveur de l'enseignement du breton pour leur demander dans quelle mesure elles accepteraient d'aider matériellement l'instituteur public ouvrant un cours; la même question sera posée à la Commission Administrative Départementale des Côtes-du-Nord, favorable dans sa majorité à l'enseignement du breton, au Secrétariat Départemental à la Jeunesse etc.....,

~~La Maison de la Culture bretonne organisera des~~
~~soirées, des unions des districts bretonnantes, des~~
~~réunions hebdomadaires, des réunions périodiques et contact permanent.~~
~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

LA MAISON DE LA CULTURE BRETONNE CENTRALISE LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE DANS LES CÔTES-DU-NORD.-

Toutes les demandes d'ouverture de cours et tous les renseignements sur la question scolaire bretonne dans le département des Côtes-du-Nord se trouvant actuellement aux secrétariats d'ar brezoneg er skol et de l'Institut Celtique seront transmis à la Maison de la Culture Bretonne; les personnes et collectivités s'intéressant à la propagande linguistique pourront s'adresser à l'avenir, directement à la Maison de la Culture bretonne.

LES ORGANISMES CENTRAUX CENTRALISENT LES SUBVENTIONS ET LES ACHÈMENT PAR L'INTERMÉDIAIRE DE LA MAISON DE LA CULTURE BRETONNE VERS LEUR DESTINATION.-

Les subventions, fournitures scolaires, ~~xxx~~ livres prix et récompenses, accordés par les organismes centraux seront acheminés vers leur destination par l'intermédiaire de la Maison de la Culture bretonne.

Les dons attribués par des personnes des Côtes-du-Nord seront groupés à la Maison de la Culture bretonne et transmis aux organismes centraux qui en assureront la répartition, étant entendu qu'ils devront rester employés dans le département des Côtes-du-Nord.

MAISON DE LA CULTURE BRETONNE SE CHARGE DES FORMALITES D'OUVERTURE DE
S. GROUPE ET DEFEND LES INSTITUTEURS BRETONNANTS.-

La Maison de la Culture bretonne se chargera de présenter à l'Inspection Académique des Côtes-du-Nord, toutes les demandes d'ouverture de cours formulées par des instituteurs publics, de les faire aboutir et de défendre les intérêts des instituteurs chargés de cours.

La Maison de la Culture bretonne organisera dans son sein, une union des instituteurs bretonnants ayant ouvert un cours, avec réunions périodiques et contact permanent.

PUBLICATION PEDAGOGIQUE MENSUELLE.-

La Maison de la Culture bretonne ne fera pas paraître de bulletin pour les départements, la reprise d'Ar Falz sous une forme élargie étant envisagée par les organismes centraux.

Le Comité d'action désigne, à ce propos, M. DANIEL pour mettre au point le projet de cette revue qui serait lancée à la rentrée d'octobre 1942 et se présenterait comme un organe pédagogique en langues bretonne et française, avec chronique sur la langue, l'histoire, la géographie, le chant, la musique, etc.....

MM. Yann FOURE et ROPARZ HEMON étudieront de leur côté, les problèmes d'ordre matériel posés par cette parution.

RETOUR EN PAYS BRETONNANT DES INSTITUTEURS BRETONNANTS EXERCANT EN PAYS GALLO.-

La Maison de la Culture bretonne recherchera, par tous les moyens dont elle dispose, les instituteurs bretonnants exerçant en pays gallo et désirant permuter avec un instituteur gallo exerçant en pays bretonnant; elle appuiera les demandes de mutation à l'Inspection Académique.

EDUCATION DES INSTITUTEURS.-

La question de l'éducation des instituteurs chargés de cours sera du ressort de l'Institut Celtique et de "L'En-savadur Breizh"; la Maison de la Culture bretonne se chargera de renseigner sur ce point, les instituteurs et de les diriger vers les organismes centraux et en particulier "Ober" (Melle Gourlaouen).

VEILLANCE DES COURS.--

Le Comité d'action, sous l'égide de "L'Institut Celtique" et "d'Ensavadur Breizh", surveillera les cours ouverts en se rendant périodiquement sur place; il veillera en particulier à l'emploi généralisé du manuel de Yann SCHIER "Me a Lenno" et tiendra la main à ce que les cours subventionnés par des municipalités n'échappent pas à son contrôle.

EDITIONS DE CHANTS BRETONS POUR LES ECOLES.--

Les organismes centraux éditeront sur feuilles indépendantes des chants bretons avec traduction française, qui pourront, dès juin prochain, être présentés aux épreuves de chant du certificat d'études.

PRINCIPE DU COURS TENU PAR UNE PERSONNE ETRANGERE A L'ENSEIGNEMENT.--

Le Comité d'action apprend, avec intérêt, que l'Inspection académique des Côtes-du-Nord admet le principe du cours tenu sous la responsabilité de l'instituteur, par une personne étrangère à l'enseignement, mais capable d'enseigner la langue bretonne. Il décide de profiter largement de cette tolérance.

PERIODICITE DES REUNIONS DU COMITE D'ACTION.--

Le Comité d'action se réunira mensuellement, en principe, le dernier jeudi du mois à RENNES.

SECRETARIAT DU COMITE D'ACTION.--

M. MARTRAY est chargé d'assurer les fonctions de Secrétaire du Comité.

MAISON DE LA CULTURE BRETONNE

Association déclarée (Journal officiel du 12 janvier 1942)
Compte-courant Banque de Bretagne saint-Brieuc
C.C.P. M. Guélou

SIEGE - Saint-Brieuc, 11 rue Madeleine

COMITE PROVISOIRE - Président : M. Flouriot, délégué du Secrétariat Général de la Jeunesse; vice-président : M. Daniel, inspecteur primaire - secrétaire : M. Martray, rédacteur à la préfecture; trésorier : M. Guélou, assurances " " ; membres : M. Barbier directeur de la rédaction briochine de l'Ouest-Eclair - M. Rolland, architecte - M. Salaun et Mlle Allain, du Cercle Celtique de Penthievre -

Ce comité est chargé de mettre en train les différentes activités de la M.C.B. et de recruter des membres sociétaires. Une assemblée générale constitutive aura lieu qui élira le conseil d'administration.

BUTS - Développer et répandre la culture bretonne sous toutes ses formes.

La M.C.B. s'intéresse particulièrement aux jeunes. Elle veut procurer aux jeunes Bretons les moyens d'enrichir leur esprit et leur corps. Elle veut aussi s'occuper de leurs loisirs et les rendre aussi attrayants dans les campagnes que dans les villes.

Une fois créée cette communauté dans la joie, les membres de la M.C.B. formeront une famille où chacun sera à la disposition de tous. Oeuvre culturelle, la M.C.B. deviendra une réalité sociale, une véritable société bretonne, ayant su unir les Bretons par le souci de leurs intérêts les plus élevés.

CARACTERES - Association culturelle, destinée non seulement à la mise en valeur du passé mais à la création d'un bel avenir artistique et social, la M.C.B. ne veut pas être un cercle étroit mais elle s'ouvre à tout le peuple de chez nous. Beauté et joie pour tous, telle pourrait être sa devise.

Association régionale, elle rattache son dessein au plan supérieur de la vie nationale. Elle ne se pare pas la France et la Bretagne. Elle prétend, au contraire, enrichir la vie française par la puissante sève de la vie bretonne.

Elle ne poursuit aucun but politique. Elle espère qu'un idéal commun, artistique et social, peut beaucoup pour la guérison des plaies dont nous souffrons.

ACTIVITES - Les différentes activités de la M.C.B. seront : - littéraires (langue, histoire, littérature : écrivains de langue bretonne, écrivains bretons de langue française, grands écrivains français et étrangers) - artistiques (peinture, sculpture, architecture, musique et chant, danses) - spectaculaires (théâtre, manifestation de plein air, fêtes régionales, créations de musées cantonaux) - sportives (luttons bretonnes, jeux régionaux, sports modernes).

Action - La M.C.B. a pris son départ à Saint-Brieuc où des cours

7 sont organisés, où existe une exposition permanente, où se crée une bibliothèque, où se montent des pièces de théâtre, d'où rayonnent le Cercle Celtique de Penthievre, avec ses danseurs, et la Tréteau briochin, avec ses acteurs, associations qui, l'une et l'autre, ont adhéré à la M.C.B., où des manifestations révéleront de beaux aspects de la vie de Penthievre.

Mais chaque commune des Côtes-du-Nord où se sentent vivre de vrais Bretons nous est chère et doit apporter sa pierre à notre oeuvre, constituer un foyer de la M.C.B., être en relation avec le siège social. Nous indiquons ci-dessous certains modes d'extension de notre action, destinés à créer dès maintenant une communauté d'esprit entre ceux qui ont le même idéal et les mêmes préoccupations.

POUR LES JEUNES BRETONS D'AGE SCOLAIRE - Des cours de langue bretonne peuvent être organisés dans les écoles, conformément aux instructions de M. le Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale et à la Jeunesse. Nous prions les instituteurs qui ont l'intention d'organiser ces cours de se mettre en relation avec nous. Des prix et des encouragements sont prévus. A côté de l'étude de la langue, l'enseignement de l'histoire bretonne et la vulgarisation de la littérature bretonne sont nécessaires. Il faut aussi que nos jeunes chantent, et même qu'ils dansent. Toutes les suggestions à propos de ces questions nous seront utiles. Qu'on nous signale aussi les difficultés matérielles qu'elles soulèvent et qu'on nous propose des solutions, qu'on nous indique quelle peut être notre aide, quels doivent être nos efforts.

FOLKLORE, THEATRE - CONCOURS - Pour enrichir la littérature et le théâtre bretons, nous allons organiser un concours dont la presse publiera le règlement. Deux objets seront proposés par ce concours : 1° - la rédaction de pièces de théâtre ou de récitatifs (comme la "Complainte de Cornouaille") - 2° - l'apport de légendes, récits, poèmes, thèmes variés d'inspiration bretonne, où des écrivains et des artistes pourront ensuite puiser.

AMIS DE LA LECTURE - BIBLIOTHEQUE, ECHANGES DE LIVRES - Nous allons entreprendre la rédaction du catalogue de la bibliothèque idéale, que nous voudrions voir un jour à la disposition de la population du département. Lorsque nous aurons pu nous procurer un certain nombre de volumes, ils pourront circuler, dans la mesure où les frais et les moyens de transport le permettront. Par exemple, les membres de la M.C.B. dans une commune se cotiseront pour payer les frais d'envoi d'un certain nombre de livres que nous leur prêteront et qui circuleront dans leur commune pendant plusieurs semaines.

Dès maintenant nous proposons trois mesures : 1° - que les personnes qui ont des idées précises sur la constitution ou le fonctionnement pratique d'une telle bibliothèque nous les transmettent; 2° - que celles qui disposent de beaux ou bons livres, qu'elles consentiraient à nous prêter moyennant certaines garanties ou à nous louer, nous communiquent la liste de ces livres; 3° - que celles qui veulent entrer en relation directe avec d'autres membres de la M.C.B. pour l'échange de livres ou une correspondance culturelle nous le fassent savoir, en nous procurant les renseignements suffisants pour que nous puissions nouer les relations.

Si cette dernière idée a un succès pratique, nous pourrions constituer un groupe des Amis de la Lecture qui, à l'intérieur de la M.C.B.

aura son/ statut propre et permettra une organisation rationnelle d'échanges de livres, de documents et d'idées.

La M.C.B. COMMUNAUTE VIVANTE - Si les Bretons qui nous lident le veulent, nous ferons plus. Nous multiplierons, sur leur/ demande et en utilisant leurs initiatives et leurs talents, les manifestations de notre vie : représentations ou fêtes données sur tel ou tel point du département, avec les éléments dont nous disposons à Saint-Brieuc, ou avec des éléments locaux que nous pourrions aider ou compléter - conférences - création d'une école de moniteurs et monitrices qui se rendront dans nos communes apprendre le chant, la danse, l'histoire régionale à nos jeunes, ceux-ci rayonnant à leur tour dans leur région - création de filiales de la M.C.B., ou affiliation à la M.C.B. d'associations ou groupements locaux qui bénéficieraient et nous feront bénéficier de la puissance que procurent une fraternelle union et une certaine concentration des moyens - etc...

Nous faisons appel à tous ceux qui détiennent en eux-mêmes, ou par leur autorité, ou leur fortune, ou leur expérience, une parcelle de la vie bretonne. Que toutes les sources s'unissent pour former le fleuve de l'unité bretonne. C'est un devoir impérieux en ces temps d'anarchie, où le monde meurt parce que les individus prétendent vivre selon leur égoïsme, en dehors de toute société temporelle ou spirituelle. Il faut que les Bretons soient les premiers à donner au monde l'exemple d'une fraternité retrouvée.

Nous vous demandons votre aide avant de pouvoir quelque chose pour vous. Ce sont vos forces qui créeront notre force. Adhères à la M.C.B. Faites-nous des dons. Payez votre cotisation. Répandez cette notice et les bulletins d'adhésion. Affiliez vos organisations à la M.C.B. Ecrivez-nous. Ressuscitons ensemble la communauté bretonne. Ainsi nous travaillerons pour la France et le monde.

Prière de remettre ou de faire lire cette notice à MM. les curés et les maires, MM. les médecins et les instituteurs, MM. et Mmes les présidents d'associations, à toutes les personnes qui ont une responsabilité morale ou matérielle dans la vie de votre commune.



RÉDACTION

La réunion d'information de la Maison de la Culture Bretonne

Nous avons annoncé la création en notre ville d'une Maison de la Culture Bretonne. Afin d'établir un premier contact avec le public briochin, ce nouveau groupement a tenu dimanche une première réunion d'information, sous la présidence de M. Flouriot, à la Chambre de Commerce.

Après avoir remercié le public d'être venu si nombreux, le président précise que, lorsque le recrutement des sociétaires sera chose faite, une réunion constitutive aura lieu qui formera un bureau définitif.

L'idée d'une Maison de la Culture Bretonne fut lancée par MM. Daniel, inspecteur de l'enseignement primaire, Martray, rédacteur à la Préfecture, et Névo, receveur municipal. Ceux-ci trouveront un appui empressé auprès de plusieurs concitoyens, MM. Flouriot, Rolland, Le Bras, Nicolas, etc...

M. Flouriot, délégué départemental à la Jeunesse, s'est joint au mouvement parce qu'il estime que l'élément jeune est indispensable. Le groupement est une organisation culturelle qui se propose de préparer l'esprit des jeunes et de développer celui des adultes. Toute espèce d'activité politique, notamment séparatiste, est bannie.

« Il faut, dit M. Flouriot, faire monter de partout la vie bretonne », faire quelque chose de jeune et de populaire, d'uni et de fort. Jusqu'à présent, les talents et les compétences ne manquaient point, mais aucun lien ne les unissait. La Maison de la Culture Bretonne sera ce lien.

Gust. Edouard

Déjà, l'Hermine, qui a de très belles réalisations dans son passé, s'est jointe au groupement sous le nom de Cercle Celtique du Pen-thièvre et la direction avertie de Mlle Allain et de M. Salatin. Elle s'occupera de la danse, le chant étant réservé à la M.C.B. Deux membres de ce dernier feront partie du bureau du premier et inversement.

Il y a lieu d'espérer que l'unité pourra également être réalisée sur le plan départemental, et des sondages ont déjà été faits. Et, plus tard, l'organisation régionale pourra peut-être entrer dans le domaine des réalités.

M. Flouriot expose la méthode de travail des diverses sections. Dès maintenant, un cours d'histoire bretonne sera donné 17, rue du Séminaire, tous les samedis, à 18 h. 30, par M. Daniel, à partir du 21 courant. M. Gouélou y donnera un cours de langue bretonne le lundi à la même heure.

L'activité du groupement s'étendra à la peinture, à la sculpture, au théâtre. Pour ce dernier, la M.C.B. compte sur des talents qui ont déjà fait leurs preuves.

Il faut que tout le monde s'y mette dans l'enthousiasme, fasse de la propagande, verse les cotisations. Le Cercle Celtique du Pen-thièvre a déjà versé 500 francs à titre de membre fondateur.

Et le président termine en se disant désireux d'accepter toutes les idées susceptibles d'intéresser le groupement.

M. Aubert, président de la Chambre de Commerce, fait part à l'assistance de plusieurs observations fruites de sa longue expérience des questions bretonnes, notamment de la création de musées folkloriques cantonaux. Nous nous proposons d'ailleurs de parler plus en détail de ces intéressantes suggestions.

10 février 1942

Saint-Brieuc, le 13 Février 1942

Monsieur,

Je vous serais obligé de vouloir bien assister le
Mardi 17 Février 1942 à 18 heures au Secrétariat départemental
à la Jeunesse rue des Promenades, à la réunion du Comité Di-
recteur provisoire de la Maison de la Culture Bretonne.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments
très distingués.

Le Secrétaire,

potm an h ay

ORDRE DU JOUR.

- Constitution d'un bureau régulier
- Organisation du local 11, rue Madeleine
- Etude d'un programme pour la première
séance publique de l'Association.

*Monsieur Daniel
Professeur primaire*

FRAMM KELTIEK BREIZH
INSTITUT CELTIQUE DE BRETAGNE

Chomlec'h da c'hortoz (adresse provisoire) :
72, rue F.-C.-Oberthür, RENNES

Rennes, 15 février 1942

Monsieur R. Daniel
Place Ste-Thérèse
ST-BRIEUC

Cher Monsieur,

Je reçois une lettre de Monsieur Martray concernant la Maison de la Culture, dont vous m'aviez parlé la dernière fois que nous nous sommes vus.

Je lui réponds que l'idée d'une entente entre les différentes organisations qui s'occupent de l'enseignement du breton est excellente. Cette entente est de toute évidence une nécessité.

Le programme que vous proposez peut dans son ensemble servir de base à un accord. C'est mon avis et aussi celui de Monsieur Fouéré, avec qui je viens de discuter de la question.

Mais il faut absolument, pour régler le détail de cet accord, que nous nous voyions. Vous serait-il possible, à vous ou à Monsieur Martray (de préférence à vous et à Monsieur Martray) de venir nous voir à Rennes. S'il vous est impossible de vous déplacer, je pourrai aller jusqu'à Saint-Brieuc, mais il sera difficile à Monsieur Fouéré et à moi de nous rendre libres en même temps.

La question est urgente, car déjà nous sommes rentrés en rapport avec des instituteurs, et il ne faut pas que ceux-ci aient l'impression que tout le monde veut s'occuper d'eux.

A un de ces jours, donc, j'espère.

Gant va gwella gourc'hemennou.

Le Directeur de l'INSTITUT CELTIQUE

Roparz Hemon

Le York, Institutrice à Unjal
à Monsieur l'Inspecteur principal de Lamballe

Monsieur l'Inspecteur.

Nous serons à la fois honorés et très heureux
de votre présence le lundi de Jâques.

Votre idée est originale et serait certes d'un
grand intérêt tant pour le public que pour nos
enfants. Mais je manque totalement d'imagination
quant au thème exact de cette saignée et nous n'a-
vons pas encore eu l'occasion de demander à
M. de Gays s'il possède à ce sujet quelque
documentation.

Les vieilles chansons de Lamballe plaisent
beaucoup aux adultes et aux enfants qui sont
prêts à nous en chanter quelques-unes lors de
votre prochain passage. Plusieurs de ces chants
sont encore connus tels : Les conscrits de Chomeloe,
Le mari bossu, En gardant mes boeufs, Le chant de
la Cressin, Passant par... mais les gens n'en
possèdent généralement plus que le premier couplet.

J'ai demandé aux enfants de s'informer
près de leurs parents, de leurs grands-parents
Quelques uns ont déjà répondu à l'appel; nous
recueillerons le tout et pourrons en citer les
chants dans l'ouvrage ne peut faire de doute.

Nos adultes ont désormais un répertoire
suffisant pour donner une audition de
deux ou trois heures (chant choral et pipeau.)
Mais je crois que pour une audition de ville,
un accompagnement au piano serait néces-
saire.

D'autre part, je crains toujours que ce ne soit
pas assez bien et nous aimerions avoir votre
avis préalable tant au point de vue du
programme qu'à celui de l'exécution.

Nous vous remercions de l'intérêt que
vous voulez bien porter à nos modestes efforts
et c'est avec plaisir que nous étudierons les nou-
veaux chants que vous voudrez former nous
communiquer.

Veuillez agréer Monsieur l'Inspecteur
l'expression de mes sentiments respectueux

S. Lepoint

royal ce 19-2-42

MAISON DE LA CULTURE BRETONNE

OUVERTURE D'UN COURS D'HISTOIRE DE BRETAGNE ET D'UN COURS DE LANGUE BRETONNE

La section « Langue, littérature, histoire » de la Maison de la Culture Bretonne organise à Saint-Brieuc, un cours d'histoire de Bretagne et un cours de langue bretonne. Tous les Briochins y sont cordialement invités et nous ne saurions trop leur conseiller de suivre ces activités qui leur permettront de combler les lacunes dont s'accommode trop souvent la formation intellectuelle qu'ils ont reçue aux différents degrés de l'enseignement traditionnel.

Apprendre la magnifique histoire de la Bretagne est un devoir et sera une joie pour tous.

S'initier à une langue en pleine renaissance constitue un enrichissement pour tous les Bretons en mettant à leur portée, aux prix d'un effort léger, les trésors de la jeune littérature bretonne, dont nous pouvons voir quelques exemplaires à la vitrine de « La Maison de la Culture Bretonne », 11, rue Madeleine; ils pourront surtout pénétrer plus intimement dans la vie de leur pays en employant, dans leurs rapports avec les bretonnants, la langue née du sol et dont l'héritage doit être sauvegardé.

Les cours, entièrement gratuits, auront lieu chaque semaine, 17, rue du Séminaire. Le cours d'histoire (professeur M. Daniel, inspecteur de l'enseignement primaire) tous les samedis à 18 h. 30. Le cours de breton (professeur M. Guelou) tous les lundis à 18 h. 30.

Les cours commenceront samedi prochain 21 février.

Crust - Eclair

19 février 1942

LA MAISON DE LA CULTURE BRETONNE a ouvert son cours d'Histoire de Bretagne

Réalisant sans plus attendre un point de son programme, la jeune « Maison de la Culture Bretonne » a ouvert, samedi soir son cours d'histoire de Bretagne, présenté par M. Daniel, inspecteur primaire, membre du bureau provisoire de ce groupement.

La salle du 17 de la rue du Séminaire réunissait bon nombre de personnalités s'intéressant aux questions bretonnes. M. R. Chibon, inspecteur d'Académie, avait tenu à assister à l'ouverture du cours.

M. Daniel, après avoir remercié les assistants et excusé le président de la M. C. B., M. Fleuriot, délégué départemental à la Jeunesse, de n'avoir pu assister à la réunion, tint à préciser que son cours s'adresse surtout aux jeunes. Il a pu, de par sa profession, constater avec regret combien la jeunesse de chez nous est ignorante de l'histoire régionale et locale. C'est là une lacune navrante que la Maison de la Culture Bretonne tient précisément à combler.

Son cours d'histoire de Bretagne sera donc dépourvu de toute prétention savante et visera avant tout à donner une connaissance d'ensemble, mais suffisante d'une histoire que les Bretons ne peuvent ni ne doivent ignorer.

M. Daniel énuméra d'abord les livres d'histoire de Bretagne susceptibles d'intéresser ses auditeurs, depuis les « histoires monumentales », comme celle de La Borderie, jusqu'aux petits manuels résumés et pratiques, comme le récent petit ouvrage de M. Edmond Le Béchec.

A l'encontre de certains qui prétendent que le moment est mal choisi, le conférencier estime qu'il n'a jamais été plus utile de connaître ce qu'ont fait nos pères et la raison de notre attachement à la Bretagne.

M. Daniel, après avoir fait justice de certaines opinions fausses qui tendent à représenter la Bretagne comme une province isolée du reste du monde et un pays pauvre, aborda son cours en faisant une incursion dans la « pré-histoire » bretonne. Il évoqua les témoins de cet âge reculé, les alignements mégalithiques. Et il en vint à poser cette question : quels furent les habitants de notre péninsule avant les Celtes ?

Le conférencier examina les époques paléolithique et néolithique dont peu de vestiges subsistent, si ce n'est au Mont-Dol et dans la région de Penmarc'h et il en déduisit qu'on ne peut déterminer à ce moment aucune race bien définie. Il s'agit bien plutôt d'un ensemble de races très différentes, cohabitant sur notre sol, se combattant parfois, se mêlant aussi, mais n'ayant aucun caractère commun.

Et M. Daniel nous arrêta pour cette fois à cette époque reculée et entourée de mystère.

Prochain cours, samedi 28 février, à 18 h. 30.

L'OUVERTURE DU COURS D'HISTOIRE DE BRETAGNE DE LA « MAISON DE LA CULTURE BRETONNE »

La jeune « Maison de la culture bretonne » a ouvert samedi soir son cours d'histoire de Bretagne, assuré par M. Daniel, inspecteur primaire, membre du bureau provisoire du groupement.

M. Daniel excusa le président, M. Fleuriot, de n'avoir pu assister à la réunion, à laquelle étaient venus de nombreuses personnalités, dont M. Chibon, inspecteur d'Académie.

Le conférencier tint à préciser que son cours s'adresse surtout aux jeunes dont, professionnellement, il a pu constater et déplorer la navrante ignorance en matière d'histoire régionale et locale, lacune qu'il conviendrait de combler. Ce cours sera dépourvu de toute prétention savante et s'efforcera seulement de donner à tout Breton un minimum indispensable de connaissances sur son propre pays.

M. Daniel énuméra les livres d'histoire de Bretagne qui, de l'ouvrage « monumental » d'un La Borderie au petit et récent manuel de M. Edmond Le Béchec, doivent intéresser nos compatriotes. Quel qu'en pensent d'aucuns, le moment est plus que jamais d'apprendre ce que firent nos pères et les raisons d'aimer notre pays.

Après avoir fait justice du prétendu isolement et de la prétendue pauvreté de la Bretagne, le conférencier aborda la pré-histoire et se pose cette question : Quels furent, avant les Celtes, les habitants de notre péninsule ?

A l'étude des périodes paléolithique et néolithique dont de rares vestiges subsistent au Mont-Dol et près de Penmarc'h, on peut déduire qu'à ces âges reculés, aucune race bien définie n'occupait notre sol.

On est autorisé à penser qu'il s'agissait plutôt d'un amalgame de races très différentes cohabitant notre région et souvent hostiles les uns aux autres.

C'est sur cette constatation que termina M. Daniel, dont le prochain cours aura lieu samedi prochain, à 18 h. 30, 17, rue du Séminaire.

la Dépêche de l'An
24 février 1942

Ouv. - Eclair

24 février 1942

Saint-Brieuc, le 2 Mars 1942

Monsieur et cher compatriote,

Je vous serais obligé de vouloir bien assister le mercredi 4 Mars 1942 à la réunion du Comité directeur provisoire de la Maison de la Culture bretonne, qui se tiendra à 18 heures, au Secrétariat départemental à la jeunesse, rue des Promenades.

Veuillez agréer, Monsieur et cher compatriote, l'expression de mes sentiments distingués.

Norman Le Roy

ORDRE DU JOUR.-

- Organisation du Secrétariat;
- Adhésion à l'Institut Celtique;
- Rapport de MM. GUELLOU, DANIEL et MARTRAY sur leur voyage à Rennes (conférence de Florian Le Roy action pour la défense de la langue bretonne)
- Création de filiales de la Maison de la Culture bretonne *et bibliothèques*
- Concours théâtral.

Reunet, ce mardi

Mon cher ami,

Je veux bien orienter mon
itinéraire, pour vendredi et sa-
med, sur ta boussole. Tu entends
bien: pour vendredi et samedi.

Vendredi, Quintin et le
Vieux-Bourg-Quintin, où le
sarde de ton ber de famille.
Samedi, la Pierre, Mal, Tréguier.

Le petit Saladin (il
a garde intactes ses facultés d'en-
thousiasme) m'a parlé l'autre
jour, avec de tremblements de
la voix, de l'entreprise Arton.
Il a été bien reçu! Qu'on de-
barasse-t-on la Bretagne de
J... F... de ce calibre?

A vendredi matin. Je
suis à Reunet à 7 heures 10.

Les bonnes amitiés pour
toi, et mes respectueux hommages
pour Madame Reunet
— H. J. M.

Les conférences de la M. C. B.

LE FOLKLORE BRETON
PAR M. O.-L. AUBERT

La Maison de la Culture Bretonne poursuit la série de ses intéressantes conférences. Vendredi soir, M. O.-L. Aubert, président de la Chambre de Commerce des Côtes-du-Nord, dont on connaît la compétence en la matière, nous a parlé du *Folklore breton*.

Le mot *folklore* peut se traduire par « science de ce qui vient du peuple ». C'est l'étude de l'ensemble de ce qui constitue le caractère particulier d'un pays : légendes, traditions, coutumes, mœurs, langue, métiers, chansons, danses, etc...

Et d'abord les légendes, interprétation populaire de faits historiques ou naturels par laquelle les âmes simples expliquent, sous la forme de récits imaginés ou de fables, les événements dont elles furent les témoins et qui les ont particulièrement frappées. Et comme l'âme populaire est essentiellement empreinte de poésie, elle crée autour des faits rapportés une atmosphère de rêve au charme prenant et évocateur.

Le conférencier aborde ensuite le chapitre des fées qui tiennent une si grande place dans la légende bretonne. S'il en est qui furent créées de toutes pièces par l'imagination des conteurs populaires, il en est aussi qu'un lien mystérieux unit aux grandes dames de la Chevalerie et des romans de la Table Ronde, bien qu'on les fasse descendre de la Reine de Saba, de la Reine Pédauque ou de la Grand'Mère l'Oye. Ces dernières, assure-t-on, avaient les pieds palmés.

Ces extrémités anormales semblent indiquer que ces fées étaient habituées à se mouvoir à la surface des eaux et, tout de suite, apparaît une corrélation entre ces « nageoires » et la queue des morganes et des sirènes, sœurs de cet « évêque de la mer » qui bénissait les flots de sa nageoire droite et élevait une croix de corail de sa nageoire gauche.

M. Aubert évoque tour à tour les rencontres de saint Brandan et des sirènes qu'il baptisa; puis il conte avec humour quelques histoires amusantes sur les « fées des houles » de Plurien, de la Ville-Berneuf et la fée-princesse de Lexobie qui repose à côté de ses trésors, dans une grotte située à l'extrémité du promontoire du Yaudet.

Ouvr. - Edair

Si ces fées sont des personnages imaginaires, d'autres ont une filiation plus authentique avec les grandes dames du Moyen-Age. Tiphaine Ragueneil est la bonne fée secourable aux malades et malheureux des environs de Dinan; la Dame de la Morandais, veille depuis le xv^e siècle sur les enfants pauvres de Trémuson; l'épouse de Guy Eder de la Fontenelle hante toujours les ruines du château de Corlay. Marraines d'un grand nombre de menhirs et de dolmens, elles ont apporté ces pierres sur leur tête ou dans les plis de leurs robes fleuries, comme la fée Margot. Et le conférencier conte aussi l'histoire de plusieurs fées métamorphosées en animaux.

M. Aubert en arrive ensuite aux Korrigans, ces nains plus malicieux que méchants dont la « capitale » était Corlay, étymologiquement « Cour des Nains ». Le conférencier émaille ses explications de contes savoureux, à la grande joie de l'auditoire. Puis il explique comment les nains ont disparu, pris dans le filet que saint Pierre jeta sur la lande, comme il le jetait jadis sur les eaux du lac de Galilée.

Après avoir rappelé combien sont nombreux les chapitres sur le folklore, le conférencier conclut qu'il serait dommage qu'une telle richesse disparût et se perdît faute de bonne volonté. Il souhaite que les efforts nécessaires soient l'œuvre de la Maison de la Culture Bretonne et émet le vœu de voir naître partout des groupements, se fonder des bibliothèques, des expositions, des musées folkloriques révéleront à la masse ses traditions séculaires et faciliteront à la jeunesse l'accès à une science très vivante.

C'est du parfum et des charmes du passé que se dégage l'éternelle beauté.

L'auditoire applaudit chaleureusement le docte et aimable conférencier.

♦♦

Rappelons que notre excellent confrère Florian Le Roy fera jeudi 16 avril, au Théâtre Municipal, une conférence sur *Penthievre, moyen de la Bretagne*, avec présentation de danses et de chants.

12 avril 1942

SAINT-BRIEUC

Le folklore des Côtes-du-Nord

Conférence de M. O. L. Aubert, président
de la Chambre de commerce

Chacun sait que le folklore est la relation des légendes, des traditions et des coutumes anciennes qui se rapportent à la vie même des individus et des collectivités, à leurs mœurs, à leurs métiers, à leurs coutumes, en un mot à tout ce qui nous vient du lointain passé où vécut nos ancêtres.

Peu de provinces sont en possession d'un folklore aussi riche que celui de la Bretagne. Il égale, s'il ne le dépasse pas, celui des pays scandinaves. Le sujet, on le voit, est si vaste que M. O.-L. Aubert ne put que l'effleurer. Après avoir parlé des légendes au charme prenant et évocateur qui, par de mystérieux cheminements, sont parvenues jusqu'à nous, le conférencier, pour ne point trop s'étendre sur un sujet qu'il connaît merveilleusement bien, pour s'être des années durant complu dans son étude, se borna à parler du rôle que tiennent dans le folklore de notre département les fées et les korrigans.

Les fées ont-elles existé ? M. O.-L. Aubert se pose la question et y répond par l'affirmative, prenant soin d'ajouter cependant qu'elles ont existé sous d'autres traits que ceux où on a coutume de les représenter. L'imagination populaire a, peu à peu, identifié quelques grandes dames des temps de la Chevalerie ou de la Table Ronde, sous les noms de Aés, Urgèle, Melusine, Urgande, Viviane et c'est à la poursuite des fées qui hantèrent les Côtes-du-Nord que nous entraîna M. O.-L. Aubert. Nous l'avons suivi gaillardement de la Houle Cossec, en Saint-Jacut-de-la-Mer, à la rivière de Lannion, nous arrêtant, pour prendre haleine, à la Houle Corbière, en Saint-Cast; à la Houle Poulifée de Fréhel, à la Goule de Galimoux, à Erquy, puis dans toutes les grottes qui se creusent entre Etables et Lézardrieux.

Et voici M. Aubert qui nous conte les dolentes histoires de tous ceux qui, pour récupérer les immenses trésors cachés dans ces grottes, moururent de malement, tels le pauvre laboureur de Plurien ou ces pêcheurs du Verdelet qui surprirent la fée locale en train de se baigner au clair de lune et qui furent métamorphosés en rochers.

Il ne faudrait pas croire que toutes les fées étaient dures au pauvre monde. Celles de Plégu filaient la quenouille des ménagères de Pléneuf se contentant, pour prix de leurs peines, d'un quignon de pain blanc dont elles étaient friandes.

A côté de ces fées, nées de l'imagination d'un Andersen local, il n'en est d'autres qui ont une filiation assez authentique. La douce Typhaine Ragueneil, bonne fée du pays, dispense encore le réconfort de ses consolations et le charme de son sourire dans le vaste triangle dont les têtes sont : le château de la Bellière, St-Hélen et Pleudihen. Plus près de nous, le souvenir de la dame de la Moran-dais vit encore à Trémuson. Corlay voit, enfin, revenir Marie Lechevoir, la penhières de Coatelen, que ce che-napan de La Fontenelle enleva.

Si dans le pays d'Armor les fées courent les grèves, dans l'Argoat elles ont laissé leur nom à quantité de dolmens, de tumuli et de menhirs.

N'ont-elles pas apporté sur leur tête le menhir de la Tellionnais, en Gommené, et dans leur devanier le dolmen de la Roche aux Fées, en Pleudihen, ainsi que la Pierre aux Fées au bord du ruisseau de Poulancré, en Saint-Gilles-Vieux-Marché ? Parfois les dalles sont devenues leurs pierres tombales, tumuli du Rolard, en Saint-Vran; de la Gulnardais, en Tébry; du Ru Groach, en Prat. Tout marque encore leur passage. L'une d'elles, la fée Margot a laissé de multiples souvenirs. Son lit se voit près de la ferme du Grand Clos, en Ploufragan; sa table est dressée à la Ville-Hervieux, en Pordic; son gigantesque berceau se balance au Croquelin, en Le Gouray et son château s'élève au village de La Motte es Ribourdouille, en Saint-Jacut-du-Mené.

M. O.-L. Aubert nous conte ensuite leurs histoires telles qu'on les dit encore dans le pays, histoires merveilleuses comme il se doit, dont on peut tirer une judicieuse morale, comme dans celle qui nous relate les aventures du lièvre enchanté.

Nous ne pouvons songer à redire ici ces fables charmantes, d'autant qu'il nous reste encore à évoquer les korrigans.

Le département des Côtes-du-Nord a le singulier et précieux privilège de posséder la capitale du royaume des nains. C'est Corlay. Si l'on en croit Guillaume de Rostrenen, l'étymologie de Corlay serait « corr », qui signifie en langue bretonne « nain » et « llaf » : « petit ». Le président Habasque prétend, lui, qu'il faut lire « lez » au lieu de llaf, d'où la traduction de Corlay par « cour des nains », puisque lez signifie cour.

Les histoires de korrigans, qui firent frissonner d'épouvante des générations de Bretons, n'inspirent plus la même terreur et, ma parole, on osa rire en entendant le conférencier conter l'histoire du korrigan de Corlay qui eut le postère brûlé et la mésaventure du petit bossu qui se croyait malin.

Après maintes légendes les auditeurs, charmés, apprirent comment tous les korrigans de Bretagne s'en allèrent dans le filet de Saint-Pierre jusqu'au paradis.

M. O.-L. Aubert termina son intéressante conférence en souhaitant que la Maison de la culture bretonne continue d'amasser les richesses folkloriques encore inconnues, que son exemple soit suivi et que se fondent des bibliothèques, des musées, des expositions qui révéleront à la masse ses traditions séculaires et faciliteront à la jeunesse l'accès d'une science qui est loin d'être morte.

De chaleureux applaudissements saluèrent ce souhait du conférencier que M. Flouriot, président de la Maison de la culture bretonne, remercia au nom de tous les auditeurs, souhaitant, lui aussi, que l'exemple de dévouement à la cause bretonne que donne depuis tant d'années M. O.-L. Aubert soit suivi par tous les Bretons qui rêvent de voir toujours s'étendre le bon renom de leur pays.

la Bretagne

14 avril 1942

Avant la conférence de Florian Le Roy

Jeudi prochain 16 avril marquera une date dans les annales de Saint-Brieuc.

La Maison de la culture bretonne présentera, en effet, au théâtre municipal, une soirée remarquable à plusieurs points de vue et que tout Briochain tant soit peu averti voudra ne pas manquer.

Florian Le Roy, journaliste bien connu et secrétaire de l'Académie de Bretagne, parlera de « Penthièvre, moyeu de Bretagne ». Le titre est tout un programme et le programme sera ce qu'il doit être avec un « caousou » de la trempe de Florian Le Roy. L'écouter sera un régal.

Mais il n'y aura pas que Florian Le Roy, jeudi, au théâtre. Ceux qui y viendront auront le plaisir d'entendre, et, certainement, d'applaudir, les « Pipeaux de Noyal ». Vous savez où est Noyal, près Lamballe ? Eh bien ! c'est de ce petit bourg que viendront 40 jeunes garçons et jeunes filles, en costumes tout à fait locaux, vous chanter de vieux airs de chez nous, airs souvent inconnus de tous et que vous aimez, ensuite, à reprendre, et, de plus, vous donner une petite audition de pipeau, cette flûte champêtre dont nos aïeux jouaient en gardant les vaches et le dimanche après les vêpres.

C'est la première fois que les « Pipeaux de Noyal » sortent de leur village. Ne manquons donc pas de les entendre.

Puis, encore une nouveauté : le Cercle celtique de Penthièvre fera, sous sa nouvelle formule, sa première apparition en public. Les costumes que porteront les jeunes gens et jeunes filles pour la première fois seront des costumes absolument locaux.

Mme Madeleine Blet, cantatrice, de Radio-Rennes, a bien voulu prêter son concours à cette soirée et se fera, elle aussi pour la première fois, entendre à Saint-Brieuc.

LA CONFÉRENCE DE FLORIAN LE ROY

Ainsi que nous l'avons annoncé, notre bon confrère Florian Le Roy, secrétaire de l'Académie bretonne, dont on connaît les ouvrages sur la Bretagne et tout particulièrement sur notre région briochine, dont il est originaire, fera aujourd'hui jeudi 16 avril, à 16 et 20 heures, au théâtre municipal, une conférence : *Penthièvre, moyeu de la Bretagne*, sous les auspices de la Maison de la Culture bretonne.

A cette conférence participeront les « Pipeaux de Noyal », le Cercle celtique de Penthièvre et Mme Madeleine Blet, de Radio-Rennes.

La causerie de Florian Le Roy, dans le style riche et truculent qu'on lui connaît, sera illustrée agréablement de chants et de danses de chez nous.

« Les pipeaux de Noyal » se produiront pour la première fois sur la scène d'un théâtre. Cette société mérite d'être présentée au public, car elle a réalisé un effort de décentralisation artistique digne d'être signalé. Dans une petite commune de 500 habitants, on a réussi à réunir une quarantaine d'enfants qui interprètent avec tout l'enthousiasme de la jeunesse, guidés par des personnes averties, des œuvres du folklore régional judicieusement sélectionnées.

Nul doute que le public briochin tiendra à encourager ces jeunes et goûtera toute la fraîcheur de leurs productions.

Les jeunes de Noyal ont provoqué dans leur tout petit pays une émulation intéressante. On a découvert dans les vieilles armoires des tabliers, des châles, des robes authentiques de la période 1880-1890. C'est tout un passé, peu lointain encore, qui sera évoqué sous nos yeux.

Quant au Cercle celtique de Penthièvre, son éloge n'est plus à faire. Pour la première fois, il se produira dans les nouveaux costumes dessinés par Creston et rappelant les modes de naguère dans la région briochine.

Enfin, nous aurons le plaisir d'entendre la voix à la fois puissante et nuancée de Mme Madeleine Blet, dont le talent rehaussera la conférence de notre ami Florian Le Roy.

On voit que ce programme constituera un véritable régal dont il faut savoir gré à la Maison de la Culture bretonne de nous offrir.

Rappelons que la première conférence sera faite aujourd'hui jeudi, en matinée, à 16 h., pour les scolaires et la seconde en soirée, à 20 heures.

Prix des places en soirée : 15, 12, 10, 8 et 5 francs. Prix réduits en matinée. Location ouverte.

La Bretagne

14 avril 1942

16 avril 1942

SAINT-BRIEUC

LE PENTHIÈVRE, MOYEU DE LA BRETAGNE...

CONFÉRENCE PAR M. FLORIAN LE ROY

Au théâtre municipal, M. Florian Le Roy, secrétaire de l'Académie de Bretagne, auteur de *Guénolé*, *La Bonne Sœur des Chemins*, de *Pays de Bretagne*, des *Châteaux de Bretagne*, l'un de nos meilleurs écrivains régionalistes, a pris la parole devant des auditoires nombreux et choisis. La conférence faite en matinée était réservée aux enfants des écoles.

M. Florian Le Roy fixa les limites du Penthievre qui, au temps lointain d'Eudon, son fondateur, s'étendait au nord du Couesnon à Morlaix et au sud de Bécherel à Magoar, en passant par Quintin. Ses grandes villes étaient Saint-Brieuc, Lamballe, Jugon et Moncontour, villes dont l'on se rend mal compte aujourd'hui de l'ancienne importance.

Nous nous garderons bien de suivre l'orateur dans ses explications historiques. Nous laisserons Eudon reposer bien en paix dans son château de Cesson, nous laisserons ses cinq fils ferrailleur en Angleterre et devenir, l'un d'eux, Alain Le Roux, comte de Richemont; nous nous garderons, de même, de prendre parti dans la guerre des deux Jeannes, laissant du Guesclin soutenir Charles de Blois, son suzerain. Nous glisserons aussi sur les guerres de la Ligue où notre turbulent compatriote Guy-Eder de la Fontenelle s'illustra à sa façon, qui n'était point la bonne puisqu'elle le mena en place de Grève où il fut roué vif.

Nous évoquerons rapidement la princesse de Lamballe née Savole Carlgann, l'une des premières victimes de la Révolution et nous suivrons M. Florian Le Roy dans le vieux Saint-Brieuc d'autrefois, Saint-Brieuc avec ses petites maisons noires et blanches qui la faisaient ressembler à une pie et dont seuls quelques vestiges archaïques paraissent encore encastés dans les immeubles modernes.

C'est dans les rues tortueuses du Saint-Brieuc du XIX^e siècle que l'orateur nous mène, nous arrêtant devant les maisons typiques murées comme des redoutes et chapeautées de toits percés d'étroites lucarnes.

Il nous promène de l'inquiétant hôtel de la « Mare au Coq » au « Grand hôtel de l'Univers », où Mathias Villiers de l'Isle Adam vit le jour et nous le suivrons sans fatigue, avec un plaisir singulier, nous laissant bercer par le charme évocateur de ses paroles.

Après Saint-Brieuc, nous gagnons Lamballe, capitale du Penthievre, carrefour où les paysans de la côte retrouvaient leurs frères de l'arrière-pays quand aux foires de la St-Jean, les jeunes filles rougissantes, portant rose au corsage et martyrisant leur tablier, venaient pour se gager. Les gâs, eux, d'un air délibéré, fouettaient leurs mollets d'une légère badine. C'était la grande foire « au monde » où tout le pays d'alentour se donnait rendez-vous.

Les grandes assemblées profanes de Pordic, le jour des Rameaux; de Cesson, le dimanche de Pâques; du Légué, reçoivent aussi notre visite avant que nous soyons conduits aux grands pardons religieux de N.-D. du Mené, de N.-D. de Bon-Secours, de N.-D. d'Espérance de N.-D. d'En Haut et de Saint-Mathurin.

Abandonnant cette vie trépidante, M. Florian Le Roy nous conduit dans une de ces fermes si nombreuses dans le Penthievre. Ancien manoir perdu dans un flot de verdure. On semble y vivre encore, à quelques nuances près, cette vie ancestrale, échappée par miracle au modernisme envahissant.

Florian Le Roy y voit grandir des enfants et, grâce à la puissance évocatrice de son verbe, nous voyons le gamin pousser et devenir homme. Nous voyons ses jeux d'enfant, jeux qui n'ont point changé, car le jeune public dans la salle, interrogé par le conférencier reconnu avec force rires que ces amusements d'hier sont encore les amusements d'aujourd'hui. Les noms même n'ont point changé; on joue « aux fleurs », à « gros Jean », à la « queue du loup ». Rien d'ailleurs n'a beaucoup changé dans ce Penthievre, au cœur duquel dort encore le secret de la vie paysanne. Trop Breton au gré des Français, trop Français au gré des Bretons bretonnants, le Penthievre a conservé le juste milieu, comme le jaune dans l'œuf et le moyeu dans une roue de charrette.

Sur cette constatation dernière, la conférence de M. Florian Le Roy prit fin.

Un tel sujet traité par un tel écrivain ne pouvait être qu'un régal, mais pour rendre plus grand encore le plaisir des auditeurs M. Florian Le Roy avait fait appel à Mme Madeleine Blet, charmante cantatrice qui, d'une voix légère et nuancée, interpréta diverses chansons qui firent la joie de nos pères et qui causeront la nôtre tout naturellement. Il faut avoir entendu Mme Madeleine Blet chanter : *Dans la Basse-Bretagne le pays d'où que j'suis*, chanson en patois, parodie des airs de binlou et de cornemuse, pour comprendre le charme prenant de ces chansons du terroir. Les chansons qu'on chantait aux noces, chansons où les pauvres hommes sont malement traités; celle du pauvre conscrit revenant après 7 ans d'absence, furent, elles aussi, saluées d'applaudissements.

Tout cela est bel et bon. Un orateur disert, une aimable chanteuse auraient seuls assuré le succès de ces deux conférences, mais il est autre chose que nous avons gardée pour la fin, encore que nous eussions du ne pas si longtemps attendre, puisque lorsque le rideau se leva nous ne vîmes ni M. Florian Le Roy à la chevelure romantique, ni la chanteuse au rose tablier, mais bien des petites bonnes femmes arborant les costumes de leurs aïeules ressortis des « pressées » où ils étaient précieusement serrés. C'est de ces enfants que nous parlerons demain... (A suivre).

la Bretagne

21 avril 1942

SAINT-BRIEUC

En marge de la conférence de Florian Le Roy

21.4.42 W

Les pipeaux de Noyal

Admirable petite troupe que celle des « Pipeaux de Noyal », créée par Mme et M. Le Jort, instituteurs à Noyal, et qui prêta son concours à la conférence de Florian Le Roy: « Le Penthièvre, moyeu de la Bretagne », dont nous rendions compte hier.

Tous ces enfants, garçons et filles, soufflent dans des pipeaux, cet instrument modeste, grâce auquel les bergers d'autrefois charmaient leurs loisirs. Ces enfants chantent aussi des chœurs à plusieurs voix, comme l'Adolescence, de Schumann, ou de ces bonnes vieilles chansons sans prétention si douces à entendre.

Le conférencier mit à contribution ces enfants, dont le succès fut étourdissant. Soit qu'ils aient joué la Marche militaire, de Schumann, ou chanté La Saint-Jean, le vieux Chant de la Passion ou d'autres chansons du terroir, les applaudissements chaleureux vinrent les encourager et complimenter aussi, car leur première production devant le grand public pourra se marquer d'une pierre blanche.

Quand on voit que dans un pays comme Noyal, bourg infime qui compte 450 habitants, Mme et M. Le Jort ont pu obtenir un pareil résultat, on se sent un peu honteux en songeant qu'à Saint-Brieuc on ait si peu fait pour entretenir le sentiment folklorique chez les jeunes enfants. Tout ceci va changer. La Maison de la culture bretonne, dont l'action se fait sentir, va réveiller au cœur des Bretons bien des choses qui y sommeillaient. Il serait à souhaiter que l'exemple donné par Noyal soit suivi, et c'est un plaisir pour nous de tresser des couronnes à Mme et M. Le Jort qui, depuis 7 années, ont si bellement et si modestement, trop modestement, œuvré pour la cause bretonne. Il a fallu une manifestation comme celle dont nous fûmes témoins pour sortir de l'ombre les « Pipeaux de Noyal ». Le moment est venu de les mettre en valeur, souhaitant que dans nos campagne bretonnes une saine émulation prenne corps et que nos enfants, dès l'école, apprennent à mieux connaître les richesses folkloriques de notre doux pays d'Arvor.

La Bretagne

21 avril 1942

La Conférence de Florian Le Roy au Théâtre "PENTHIEVRE, Municipal MOYEU DE LA BRETAGNE"

La Conférence de notre confrère et ami Florian Le Roy, au Théâtre Municipal, sous les auspices de la Maison de la Culture Bretonne, a infiniment plu au public briochin. A tous les publics, devrait-on dire, puisque l'après-midi c'était aux jeunes des écoles que le conférencier s'adressait et, le soir, c'était à des grandes personnes et il suscitait un intérêt égal aux deux séances.

Le soir, entre autres personnalités, nous avons noté la présence de Mme Feschotte, représentant M. le Préfet; de MM. Chrétien, maire de Saint-Brieuc; Aubert, président de la Chambre de Commerce des Côtes-du-Nord; Rémi Chibon, inspecteur d'Académie; de Goyon, président de la Chambre d'Agriculture, maire de Noyal; Rateau, conseiller municipal, président du Syndicat d'Initiatives, etc...

M. Flouriou, président de la Maison de la Culture Bretonne, remercia l'assistance, présenta les buts principaux de la jeune M. C. B. et déclara qu'il était superflu de présenter le conférencier, enfant du pays et bien connu par ses œuvres littéraires. Nous n'avons point malheureusement en ces colonnes la place suffisante pour analyser, comme il se devrait, son intéressante conférence, émaillée de souvenirs personnels, de détails truculents, de citations en patois et d'évocations littéraires. *Penthievre, moyeu de la Bretagne*: pourquoi *moyeu*? Ce terme signifie ici milieu, comme le *moyeu* est le milieu de la roue. Placé ainsi au carrefour de la Haute et de la Basse-Bretagne, notre région a un passé historique imposant dont le conférencier va retracer brièvement les grandes lignes. Après les terreurs de l'An 1.000, les paysans mirent tout à feu et à sang, puis ce fut la formation du Comté de Penthievre avec Eudon à sa tête et des limites sensiblement les mêmes que l'ancienne Domnonée, limites qui se modifièrent quelque peu au cours des âges, entre l'Arguenon et le Gouët. Une partie du pays de Guingamp fut annexé par mariage. Lamballe resta la capitale du Comté, souvent ravagé par les guerres que Florian Le Roy évoque, notamment le cruel souvenir du trop fameux Guy Eder de Fontenelle, natif de Trégueux.

Du Comté, le conférencier passe aux principales villes. Et tout d'abord Saint-Brieuc, apanage des évêques. Saint-Brieuc s'est aujourd'hui modernisée, ce n'est plus « la petite cité noire et blanche comme une pie » dont notre confrère évoque en termes pittoresques les maisons-types, au cachet si particulier. Hélas, il ne nous reste maintenant que de rares vestiges dignes d'être mentionnés. Parlant d'un passé beaucoup moins lointain, Florian Le Roy égrène des reminiscences de jeunesse, puis accorde en passant un souvenir ému à la mémoire de Villiers de l'Isle-Adam, dont trop peu de Briochins ont lu les œuvres.

De Saint-Brieuc, nous gagnons Lamballe, petite cité curieuse, au lourd passé.

Dans un style coloré et vivant, le conférencier fait revivre pour

nous les foires fameuses de la ville où les gâs de la côte rejoignent ceux de la terre, les « louées » de valets et de servantes, les réputés artisans de La Poterie, la pittoresque place du Martray avec ses caves si typiques. Des foires de Lamballe, de la Montbran, nous passons aux assemblées du pays briochin, depuis celle des Rameaux à Pordic, jusqu'à celle des Choquards, à Yffiniac, et aux pardons aux flambeaux de Notre-Dame d'Espérance à Saint-Brieuc et de Notre-Dame de Guingamp, ceux de N.-D. du Haut, près de Trébry et de Saint-Mathurin à Moncontour.

Puis c'est une revue très documentée des mœurs, croyances et coutumes du pays: chants, danses, fêtes religieuses, « pilleries de place », saint guérisseurs, mariages, etc...

Cette partie de la conférence est agrémentée de danses et de chants et nous vaut le plaisir extrême d'entendre, pour la première fois, les « Pipeaux de Noyal », groupe de chanteurs et chanteuses folkloriques s'accompagnant au pipeau. Ils sont là une quarantaine d'enfants, garçons et filles de l'école de Noyal, vêtus de vieux costumes authentiques du cru, sous la direction de leurs dévoués instituteurs, M. et Mme Le Jorre, dont on ne saurait trop louer le remarquable effort artistique régional dans une petite commune de chez nous. Le public applaudit d'ailleurs à tout rompre à tant de fraîcheur enfantine, de naïves chansons et de poésie.

Le même succès est remporté par les chanteurs et danseurs du Cercle Celtique de Penthievre, pour la première fois en costumes briochins, dessinés par Creston. Sous la direction avisée de Mlle Alain, ils nous restituent les vieux pas de chez nous, commentés par Florian Le Roy.

Enfin, nous avons la grande joie d'applaudir, dans de vieilles chansons du terroir et excellemment accompagnée au piano, Mme Madeleine Biet, de Radio-Rennes. Mme Madeleine Biet, dont la jolie voix souple et nuancée nous charme, « vit » si l'on peut dire, ses chansons, leur communique une âme et nous fait croire que nous sommes encore au bon vieux temps qu'elle évoque avec tant de talent.

Le Penthievre, enchaîné en terminant Florian Le Roy, reste toujours un peu hautain; moyeu de la Bretagne, il reste trop breton aux yeux de certains Français, trop français aux yeux de certains Bas-Bretons. Mais n'est-il pas avec ses vallées, ses rivières ses grèves et ses bois, la synthèse même de toute la Bretagne. Ici on se sent plus près de ce qui fait la nation même, dans le juste milieu, moyeu de l'œuf, moyeu de la roue, au cœur de tout ce que nous aimons, de tout ce qui nous attache par tant de fibres à la vie. L'assistance applaudit avec enthousiasme le conférencier qui nous a fait passer une si agréable soirée en chantant tout l'attrait de notre vieux terroir. R. B.

Ouv. Eclair 24 avril 1942

LA MAISON DE LA CULTURE BRETONNE

La Maison de la Culture Bretonne, qui vient d'être autorisée à ouvrir, tiendra dimanche prochain 8 février, à 10 h. 30, une réunion d'information dans la salle de la Chambre de Commerce, rue Mgr-Morelle.

Le Comité directeur provisoire de la jeune société exposera son but, son programme et définira l'esprit qui doit présider à son développement; il nous demande de préciser dès maintenant que son activité se situera sur le seul terrain culturel hors de toute influence politique; il ne croit pas inutile de proclamer à ce propos son total attachement à la patrie française en répudiant notamment toute volonté de séparatisme.

Développer et répandre les productions intellectuelles et artistiques de la Bretagne; défendre et enseigner sa langue et son histoire, rendre aux Bretons la fierté de leur culture propre, telles sont les ambitions du nouveau groupement.

La Maison de la Culture Bretonne comprend dès maintenant un groupe folklorique et un cercle d'études de langue bretonne et d'histoire de Bretagne; ce dernier organisera des cours à partir du 15 février; des groupes artistiques et théâtraux sont également en formation.

Tous ceux que cette activité intéresse sont invités à assister à la réunion de dimanche.

4 février 1942

la Bretagne

A la Maison 23.42 de la Culture Bretonne 02

LE COURS DE BRETON ET L'EXPOSITION D'ŒUVRES DE CRESTON

Les cours ouverts sous l'égide de la Maison de la Culture bretonne continuent à connaître un succès qui prouve combien cette diffusion correspondait à un besoin. Nous avons rendu compte la semaine dernière du cours d'Histoire de Bretagne qui attire chaque samedi un auditoire plus nombreux. Le cours de langue bretonne du lundi est également suivi par un grand nombre de nos compatriotes. M. Guélou, inspecteur d'assurances, qui veut bien l'assurer, n'est pas un « pédagogue » et son principal souci est de faire une leçon accueillante de breton parlé suivant la méthode vivante de Roparz Hémon qui préconise la conversation plutôt que l'exposé aride de la grammaire.

Excellent bretonnant de Tréguier, M. Guélou enseigne le breton unifié qui permet de se familiariser tant avec les œuvres écrites de la littérature bretonne qu'avec l'usage parlé des différents dialectes. Un public nombreux où l'élément jeune est largement représenté suit ces leçons avec un intérêt visible.

Notons également que le siège de la Maison de la Culture bretonne, 11, rue Madeleine, tend à devenir un centre permanent d'exposition des productions intellectuelles et artistiques de la Bretagne. Après une première vitrine sur l'édition bretonne nous pouvons admirer cette semaine quelques œuvres du peintre R.-Y. Creston et notamment quatre originaux des illustrations pour la traduction bretonne des « quatre branches du Mabinogi » ouvrage actuellement sous presse, par Abœzen; les épreuves d'ateliers de deux bois « Le pardon de Saint-Tujan » et « Le nouveau-né » et un planisphère illustré.

La Maison de la Culture bretonne donne ainsi un témoignage de la variété de l'effort qu'elle fournit et qui mérite vraiment d'être soutenu.

L'assemblée constitutive de la Maison de la Culture bretonne

La Maison de la Culture Bretonne a tenu samedi soir, à l'Hôtel de Ville, son assemblée constitutive. M. Flouriot, président du Comité provisoire, rappela brièvement les buts et les origines du groupement qui s'est déjà manifesté par des conférences, notamment celles de MM. Aubert, Florian Le Roy et Daniel, et par des cours de breton et d'histoire de Bretagne.

La M.C.B. est heureuse de voir de hautes personnalités accepter de constituer son comité d'honneur : M. le Préfet des Côtes-du-Nord, Mgr Serrand, évêque de St-Brieuc; M. Chrétien, maire; MM. Chibon, inspecteur d'Académie; Aubert, président de la Chambre de Commerce; docteur Bouguen, sénateur; M. le bâtonnier Périgois et Mme Le Gall, conseillère municipale.

M. Flouriot donne lecture des statuts qui sont validés par l'assemblée. Il constate que la Maison de la Culture Bretonne compte déjà une centaine de membres et s'en félicite. Ses fondateurs ont le ferme espoir que ce n'est là qu'un début.

Le président propose à l'assemblée une liste de noms pour la composition du Conseil d'Administration. Cette liste, qui est acceptée, comprend MM. Flouriot, Daniel, Martray, Guélou, Rolland, Barbier, Le Calvez et Le Duizet.

Un neuvième membre sera désigné à la prochaine assemblée générale, en octobre. Ce sera un jeune proposé par ses camarades membres de l'Association.

Le bureau sera définitivement constitué à la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

M. Flouriot remercie les assistants, en particulier Mme Le Gall et M. Chibon, et la séance est levée.

19 mai 1942

UNE EXPOSITION DE REVUES BRETONNES

La Maison de la Culture bretonne expose à la vitrine de sa permanence 11, rue Madeleine, l'ensemble des revues périodiques de langue bretonne. Les visiteurs ne peuvent cacher leur étonnement devant la richesse de production du jeune mouvement breton. Dix revues différant entre elles par leur esprit, leur public et leur aspect nous sont présentées.

Nous voyons d'abord Gwalarn (directeur Roparz Hémon), organe de grande culture, qui, par son audience et sa haute tenue littéraire, peut être considérée comme la reine des revues bretonnes ; son influence est particulièrement profonde sur l'élite intellectuelle. Sterenn, dont chaque numéro, consacré à un sujet, constitue un véritable volume. Galv, revue d'études sociologiques et politiques. Sav, luxueux organe des bretonnants de Paris. Feiz ha Breiz, la revue doyenne. Studi hag Ober, parution théologique. Dihunamb, l'organe vannesais, etc...

On nous dit que d'autres revues existent et n'ont pu être exposées ! Qui oserait encore parler devant ce seul fait — que tant d'autres corroborent — de la mort de la langue bretonne.

Trois maquettes de fresques de M. « Kleiderkassen », les formulaires régionales de Guingamp, « Une chapelle des environs de Guingamp » et « Rochers de Cancale », composées pour la décoration du Bar des Ajoncs d'or à Saint-Malo, ajoutent un caractère artistique du meilleur goût à cette exposition particulièrement réussie.

la Bretagne

10 mai 1942

Ouvr - Edair

6 mai 1942

Maison de la Culture Bretonne

LES CONFÉRENCES DE M. AUBERT

M. O.-L. Aubert, président de la Chambre de Commerce, veut bien reprendre, à la demande de nos compatriotes, ses intéressantes conférences sur le Folklore breton. Il ouvrira demain jeudi, à 20 heures, dans la salle de la Chambre de Commerce, sous l'égide de la Maison de la Culture bretonne, un cycle d'études sur le Folklore corporatif en Bretagne.

Sa première causerie portera sur les meuniers, boulangers, pâtisseries, bouchers, auberges, restaurants et hôtels.

Nous serons charmés d'entendre à nouveau M. Aubert, qui joint à une grande érudition le talent d'un conteur délicieux. Ses fidèles auditeurs ne manqueront pas de se retrouver autour de lui jeudi prochain.

L'entrée de la salle sera gratuite.

la Bretagne

20 mai 1942

Assemblée générale constitutive de la Maison de la culture bretonne

La société déjà si vivante de la Maison de la culture bretonne n'avait pas encore tenu son assemblée générale constitutive. Il convenait de combler cette lacune et, dans ce but, les membres de la M. C. B. se réunirent samedi soir, à l'hôtel de ville.

M. Flouriot, qui présidait cette réunion, rappela tout d'abord les origines de ce groupement et, une fois encore, indiqua son but.

Il évoqua rapidement les récentes conférences qui permirent aux Briochins d'applaudir M. Daniel, inspecteur primaire; M. O.-L. Aubert, président de la Chambre de commerce, et M. Florian Le Roy, et se félicita de voir de hautes personnalités comme M. Feschotte, préfet des Côtes-du-Nord; Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier; MM. Chrétien, maire de Saint-Brieuc; Chibon, inspecteur d'Académie; O.-L. Aubert, président de la Chambre de commerce; Bouguen, sénateur; Périgois, bâtonnier de l'ordre des avocats, et Mme Le Gall, conseillère municipale, avoir accepté de faire partie du comité d'honneur de la société qui, sous de telles égides, doit connaître d'heureux destins.

La lecture des statuts fut faite ensuite par M. Flouriot, et, dès que ces statuts furent validés, il proposa aux membres présents d'élire, pour faire partie du bureau, MM. Flouriot, Daniel, Martray, Guelou, Rolland, Barbier, Le Calvez et Le Duizet. Ainsi fut fait.

Un neuvième membre sera désigné lors de l'assemblée générale d'octobre. Ce sera un jeune, que ses amis membres de l'association, éliront.

Avant de lever la séance, M. Flouriot remercia les personnes présentes, et eut un mot particulièrement aimable pour Mme Le Gall et M. Chibon.

La M. C. B. a franchi une nouvelle étape. Bon vent la pousse.

EXPOSITION SAINT-YVES

La Maison de la Culture bretonne n'a pas voulu laisser passer la fête de Saint-Yves sans rendre hommage au saint national de Bretagne; elle a organisé, à la vitrine de sa permanence, 11, rue Madeleine, à Saint-Brieuc, une Exposition consacrée à la mémoire de l'avocat des Bretons.

On peut y voir autour d'une curieuse statue de bois, prêtée par M. Aubert, une collection de la revue Bretagne sur saint Yves, sa vie et son œuvre; on remarque également parmi les ouvrages exposés le livre qui vient de paraître de M. l'abbé Mahé, vicaire à la cathédrale de Tréguier : « Saint Yves, son pardon à Tréguier » et plusieurs bois gravés, dont l'un particulièrement réussi : « Saint Yves et le pauvre ».

A la Maison de la Culture Bretonne

Le Conseil d'administration de la Maison de la Culture Bretonne s'est réuni mercredi soir à l'effet de désigner les membres du bureau portés sur la liste approuvée par l'assemblée constitutive.

En voici la composition : Président M. Flouriot; vice-présidents, MM. Daniel et Barbier; secrétaire, M. Joseph Martray; trésorier, M. Yves Guelou; membres, MM. Paul Rolland, Le Duizet et Le Calvez.

Ouvr - Edair, 22 mai 1942